



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E99439

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2025

ÉDITÉ LE 28/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/12/2013
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 14/02/2023
100 000

Raison sociale : BORIS VARIN
ZA LA COLOMBE
50800 LA COLOMBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2013A3311

Téléphone : 02 33 70 67 05
Portable : 06 37 52 09 55

Fax :

Siret : 799 001 581 00039

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 3605420

Site Internet : www.varin-isolation.fr
E-mail : david.varin@varinisolacion.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146324801

Responsabilité légale :
VARIN DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL / VARIN BORIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146324801

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Effectif moyen : 25 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/09/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	07/09/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	08/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.